

Venez débattre lors de notre 9ème congrès

La FSU, tiendra son congrès national du 9 au 13 décembre 2019, à Clermont-Ferrand.

Afin de le préparer, le congrès national est précédé de **congrès départementaux** dans lesquels vont être mis en débat un certain nombre de questions autour de :

- **L'Education,**
- **Les services publics,**
- **Transition écologique, droits humains et justice sociale: une même urgence démocratique**
- **L'avenir du syndicalisme.**

Le congrès de la FSU 46 est ouvert à tous les adhérents.



Vous pouvez nous retourner le coupon ci-dessous en précisant si vous mangez sur place (pour des questions d'organisation et de réservation).



Bulletin de participation à retourner à : FSU 46, 80 rue des jardiniers, 46000 Cahors ou par mail :

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONGRES :

22 novembre, Souillac

Nom : Prénom :

Syndicat (entourer) : SNEP SNES SNUIPP SNUEP SNICS SNUCLIAS SNASUB

SNETAP SNE SNUPDEN SNUTEFI SNPI SNUASFP

Pour des raisons d'intendance, la section a besoin de connaître le nombre de personnes qui souhaitera manger sur place à midi :

Je mangerai sur place au réfectoire de l'ESPE : Oui Non Tarif : €

26 septembre 2019

N° 97 : Juillet-Aout-Septembre 2019

EDITO : Dialogue social ?

Notre Président change et veut le dialogue social, fini les contre-réformes imposées au pas de charge! Bonne nouvelle mais doit-on y croire ? Pourquoi ne pas l'avoir fait avant ? Cela nous aurait évité la répression du mouvement des gilets jaunes, l'impasse du Bac pour la « réforme des lycées ... ». Pourquoi, en même temps que cette annonce, s'arc-bouter sur la volonté d'une énième réforme des retraites que la majorité des organisations syndicales jugent catastrophique ?

Il y a derrière cela un signe de fragilisation du gouvernement mais aussi la tactique habituelle de l'enfumage. La meilleure riposte reste la mobilisation et la lutte. Déjà les choses s'organisent et les rendez-vous vont bientôt arriver. Comptez sur nous pour vous en informer.

Reste que du point de vue des luttes, le bilan laisse à désirer. Nous peinons à convaincre et le syndicalisme ne fait plus flores. Or est-il envisageable d'espérer une inversion des politiques économiques et sociales sans un mouvement social d'ampleur et d'envisager celui-ci sans le concours d'organisations syndicales ? Vaste débat mais qui s'impose d'urgence.

Cela tombe bien : le congrès de la FSU est programmé pour décembre. Une bonne occasion pour venir apporter votre contribution à la réflexion : rendez-vous au congrès départemental, le 22 novembre, au lycée Louis Vicat à Souillac . Vous y êtes tous invités. En attendant, votez entre le 20 septembre et le 11 octobre, votre syndicat national vous a envoyé le matériel et les instructions dans le numéro de Pour. C'est la démocratie et c'est comme cela que l'on avance, du moins à la FSU !

SOUILLAC

LYCEE LOUIS VICAT

22 novembre 2019



**Congrès départemental
46**

Page 1: Edito

Page 2 : Bienvenue au PIAL ; Réforme des retraites

Page 3 : L'EPS dé-disciplinarisée ; Retraites de la fonction publique

Page 4: 9ème Congrès, Bulletin d'inscription

Bienvenue au PIAL :

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés sont la grande nouveauté de cette rentrée 2019.

Ils sont censés apporter un « accompagnement au plus près des besoins » et « permettre aux élèves en situation de handicap d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun **mais aussi « offrir plus de réactivité et plus de flexibilité** dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles **une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail** »

Qu'en est-il sur le terrain de cette rentrée ?

Blues de rentrée :

Tout d'abord des parents fort marris à la rentrée accompagnant leurs enfants à l'ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) et apprenant qu'une notification CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) pour une classe Ulis et un courrier de l'inspection académique affectant au PIAL ...voulait simplement dire que leur enfant allait rejoindre la classe de collège classique.

Les tiers temps revisités: mutualisation
Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) qui s'occupaient d'un enfant en cours se re-

trouvent avec deux ou trois enfants à gérer en même temps. A l'élève à s'adapter et bien choisir le bon moment pour l'explication.

Toujours précaires :

Les AESH ont plus d'élèves, plus de temps de présence et des services toujours à temps partiel (30 heures) pour des temps de concertation et de préparation plus longs, aucune ne semble ressentir cette amélioration des conditions de travail promise, par contre la flexibilité est bien présente, on pourrait même parler de contorsion dans la classe pour gérer plusieurs élèves.

Classes en tension: la diversité de l'inclusion et la multiplication des accompagnants augmente la pression dans les cours: oui à l'inclusion mais pas dans les classes surchargées (dans le comptage des élèves, un élève à besoins particuliers pourrait être compté 1,5 ou 2 comme cela se fait dans certains pays)

Financement: Les coordonnateurs des PIAL devraient être financés par des IMP (indemnités pour missions particulières) mais aucune n'a été abondée dans ce sens.

Pour finir tout reste à faire au sein des PIAL qui ont pour l'instant le mérite de faire économiser des personnels à l'administration, l'inclusion reste difficile pour les enfants et les personnels.

Anne Marie Picot, SNES-FSU

L'EPS dé-disciplinarisée !!!

Sur quoi fonde-t-on une discipline scolaire ?

André Chervel, agrégé de grammaire, chercheur sur l'histoire des disciplines, précise ce qui fonde une discipline : **ses programmes et sa présence aux examens.**

Si nous faisons le point pour l'EPS depuis la réforme du collège et maintenant celle du lycée :

- Des programmes de collège « soclés » réduits au socle commun et donc sans reconnaissance de la spécificité des contenus de l'EPS
- La disparition de l'épreuve d'EPS au DNB
- Les programmes de lycées comme EPS support de plus nobles objectifs : santé, citoyenneté
- La disparition des référentiels par APSA à un niveau national aux baccalauréats, et CAP.

Comment ne pas craindre pour la 1ère fois depuis notre arrivée à l'Education Nationale de voir les professeurs d'EPS relé-

gués à de l'animation sportive voire remplacés par des animateurs sportifs.

Le rapport de la cour des comptes mettant en avant le manque de sport à l'Ecole, vient encore confondre EPS et sport fédéral.



La volonté de rapprocher ou de confondre EPS et sport masque mal la détermination de faire des économies et d'ouvrir le marché de l'Ecole au privé, qu'il soit associatif ou autre.

Pourquoi l'EPS est-elle ainsi ciblée, allons-nous avoir d'ici peu un rapport sur chaque discipline scolaire ?

Il est temps de s'apercevoir « des avancées » de ce gouvernement et que l'ensemble de la communauté éducative réagisse.

Comme à son habitude, le SNEP-FSU se lance dans une grande campagne d'information et de lutte ! Et invite les professeurs d'EPS à se rapprocher des membres du bureau départemental pour coordonner les actions nécessaires.

Laure Foltzer, SNEP-FSU

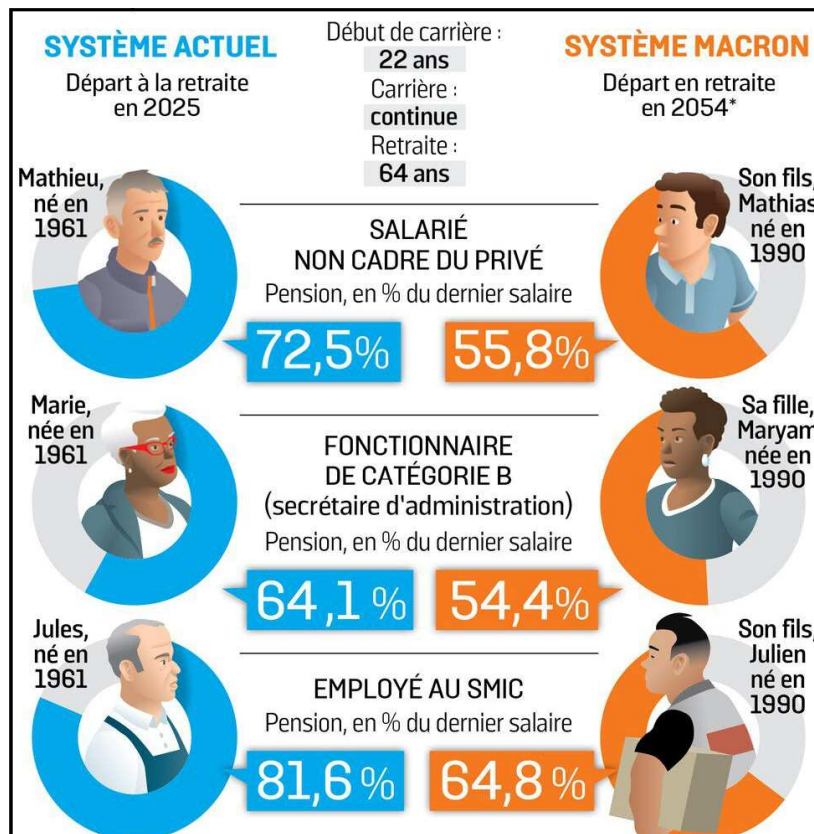
Réforme des retraites

Encore une fois, le gouvernement veut s'attaquer aux retraites. Cette fois l'angle d'attaque est l'égalité. Quoi de plus égalitaire que le fameux régime par points qui voudrait supprimer les 42 régimes actuels.

Sous cette couverture, se cache en fait une nouvelle dégradation des pensions de retraite voulue par les grands décideurs mondiaux. Il faut en effet contenir la part des retraites à 12-13 % du PIB.

Au delà de ce fait, c'est bien une attaque en règle contre la sécurité sociale. Ainsi on prépare la fin de ce système basé sur la solidarité pour le remplacer par le système individualisé de capitalisation.

Les assureurs sont déjà en train de saliver sur la ligne de départ.



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFGROPHIE.

Retraités de la fonction publique

Le président Macron refuse d'entendre les retraités !

Soyons nombreux dans la rue, mardi 8 octobre, dans toute la France.

Notre pouvoir d'achat ne cesse de reculer (non indexation des pensions, hausse injuste de la CSG, augmentation des dépenses contraintes (logement, alimentation, chauffage, santé ...).

Mais le Président Macron refuse encore de nous entendre et de recevoir nos représentants. Aussi, l'intersyndicale dite « groupe des 9 » a décidé une nouvelle journée d'action nationale avec manifestations décentralisées le mardi 8 octobre prochain.

Venons nombreux y dire à nouveau notre colère face à la diminution des pensions organisée par les mesures Macron depuis 2008, diminution que ne pourra qu'amplifier l'actuel projet de réforme avec une baisse universelle des pensions pour tous, celle à venir des actifs d'aujourd'hui comme celle des actuels retraités.

N.B. : Le lieu et l'heure de rendez-vous pour le LOT seront communiqués dans les prochains jours

Jean-Louis Viguière, SNES-FSU

Etre syndiqué-e : à la retraite aussi !

La fin de la carrière active n'est pas synonyme de la fin des raisons d'agir collectivement, seuls ou avec les actifs (cf. ci-dessus !).

Et les raisons ne manquent pas, surtout dans une période où les retraités servent de variable d'ajustement à une politique au profit des plus riches.

En renouvelant votre adhésion en tant que retraité-e à votre syndicat FSU d'origine, vous deviendrez membre de la Section Fédérale des Retraités départementale et vous vous donnerez les moyens de peser sur les choix politiques qui vous concernent.

